



Dijon, lundi 23 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05040

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Inspection ou travaux subaquatiques (Intervention de plongeurs)**CANAL DU CENTRE****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 31/08/2021 à 08:00 au 01/09/2021 à 16:00o **Canal du Centre**entre les pk 63.750 (sortie immédiate aval écluse 9 océan) et pk 64.000 (aval
écluse 9 océan) - Tout le chenal**Commentaire :**

Intervention de plongeurs.

Vigilance au droit des travaux.

Les bateaux seront arrêtés à l'amont ou à l'aval des travaux lorsque les plongeurs seront en intervention.

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

UTI Saône-Loire, 1, rue George Feydeau, 71100 CHALON-SUR-SAONE

Tél : 03 58 09 01 38 - Fax : 03 58 80 70 29

Date limite d'affichage :

02/09/2021

Cadre d'astreinte

Signé

David MICHEL